



Le Canard Encaussais



Décembre 2024



Coordonnées de la Mairie :

Adresse : 89 rue de l'école, 32430 Encausse

Téléphone : 05.62.65.70.56

Adresse mail : marie.encausse@wanadoo.fr

Site internet : www.encausse32.fr

Facebook : @encausse32

Horaires d'ouverture au public :

Secrétariat : lundi 8h30-12h et mercredi 8h30-13h

Coordonnées de M. le Maire : 06.75.61.92.85

Services d'urgences :

Pompier 18, Gendarmerie 17, SAMU 15, Urgences avec le portable 112



Edito du Maire

Chères habitantes, chers habitants d'Encausse,

En tant que nouveau Maire, c'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous, pour la première fois dans ce rôle, avec notre conseil municipal pour vous souhaiter une bonne année 2025. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé et réussite dans tous vos projets.

Je tiens à vous exprimer mon profond attachement à notre commune. Toute l'équipe municipale m'accompagne dans cet engagement, et vous pouvez compter sur nous pour être à votre disposition pour les nécessités de la communauté Encaussaise.

En ces temps parfois incertains, j'invite chacun d'entre vous à porter un regard positif sur notre village, nous en avons bien besoin. Il est essentiel de cultiver l'esprit de solidarité et de coopération afin de « bien vivre ensemble » à Encausse.

Vos élus sont là pour vous écouter et chercher des solutions avec vous, toujours dans l'idée de l'intérêt général.

Il est également important de rappeler que nos droits s'accompagnent de devoirs. Nous avons tous le droit de vivre dans une commune où règnent liberté, sécurité et respect. Nous avons aussi tous le devoir de respecter les personnes, les lois et les règlements. Toutefois, nous ne pouvons pas tout contrôler, notamment les incivilités... Il en est du devoir citoyen !

Je tiens à remercier et à encourager le renouveau de nos associations avec leurs bénévoles. Leurs initiatives et leur dévouement nous promettent de belles animations pour 2025.

Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour les personnes qui traversent des moments difficiles, ainsi que pour celles et ceux qui sont malades ou isolés.

Ensemble, faisons de cette année 2025 une belle année à Encausse !

Cédric Guyon, maire d'Encausse



Réalisations



Etats financiers

Point arrêté au 4 décembre 2024 des finances de la commune :

	Prévisionnel 2024	Réalisé au 04/12/2024	Différence
Dépenses de fonctionnement	279 889 €	170 672 €	Restent 109 217 €
Recettes de fonctionnement	214 797 €	212 143 €	2 654 € à percevoir
Dépenses d'investissement	279 623 €	114 219 €	Restent 165 404 €
Recettes d'investissement	112 937 €	110 977 €	1 960 € à percevoir

Le bilan finalisé 2024 sera présenté dans le journal de juin 2025 il sera accompagné du budget 2025.

Le budget communal est découpé en un budget de fonctionnement (dépenses courantes, entretien, fluides, énergie...) et un budget d'investissement (dépenses plus importantes à plus long terme).

Depuis le début du mandat, nous avons pris le parti d'établir chaque année le budget le plus pessimiste possible, avec des dépenses plus importantes qu'en réalité et des recettes faibles.

L'année 2024 a été marquée par un renouvellement partiel du conseil municipal, ce qui a entraîné un report de certaines dépenses :

- les dépenses de fonctionnement sont inférieures à celles initialement prévues,
- les dépenses d'investissement correspondant aux travaux d'aménagement d'un nouveau lot d'habitations dans l'Impasse du Levant sont reportées à 2025.



Travaux et chantiers en cours



- Réfection du terrain de pétanque avec rajout d'une couche de calcaire : 589 €
- Rénovation mur de soutènement du cimetière de Sainte Agathe : 24 488 €
- Changement porte d'entrée de la mairie, travaux d'amélioration énergétique et accessibilité aux PMR (personnes à mobilité réduite) : 6 392 €
- Nettoyage des chemins ruraux : 13 200 €
- Réfection partielle toiture église + couloirs en zinc, descentes et dauphins : 13 961 €
- Réfection mur contre l'humidité de la Salle des Fêtes : 28 742 €





- Sécurisation des piétons dans le village : 8 200 €
 - Fourniture et pose de 6 plots passage piétons devant le Presbytère
 - Fourniture et pose de barrières bois sur trottoir autour de l'École côté Route d'Ardizas
 - Fourniture et pose de barrières fer devant l'accès à l'École rue de l'Ecole
 - Réfection de 2 accès côté route d'Ardizas
- Réfection façade ouest de l'Église (clocher) nettoyage et peinture : 8 640 €



Avancement projets :

- Sécurisation et aménagement limitation vitesse Sainte Agathe

Investissements 2024 :

- Achat tracteur tondeuse 4500€



Communication

Fibre optique : les couvertures sont réalisées sur Les Gradats à St Agathe, et sur Marsan à Encausse reste à couvrir chemin des crêtes jusqu'à En Pican travaux prévus pour début 2025.

La page Facebook de notre commune est toujours active sur le lien www.facebook.com/encausse32

Référents Elus de quartier : leur rôle étant de faire le relais avec la Mairie pour toutes questions ou demandes diverses, n'hésitez pas à les contacter. En rappel ci-dessous leur noms et coordonnées :

Mme BLONDE Jocelyne - 06.10.01.23.98 - référente quartier « cœur du village » entre panneaux d'entrée et sortie d'agglomération

M. VIGUIE Fabien - 06.83.68.57.73 - référent du quartier Sainte Agathe

Mme DIAZ Margaux - 06.13.84.91.55 - référente du quartier route de Saint Criq

M. GARRIDO Loïc - 06.24.41.82.92 - référent du quartier route de Monbrun

M. FRENOT Pierre - 06.64.25.62.01 - référent du quartier route du Château

Mme LAMIAUX Camille - 06.61.77.18.88 - référente du quartier route d'Ardizas

M. CORTES Thierry - 06.16.61.89.77 - référent du quartier route de Cadours



Environnement

● Rappels

- Les horaires d'ouverture de la déchèterie de THOUX- SAINT-CRICQ sont du lundi au vendredi de 14H à 17H et le samedi de 9H à 12H
- Le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.
- Le dépôt de gravats et de végétaux est interdit sur le terrain communal. Cet espace n'est réservé qu'à la mairie. Pour ce manque de civisme, il est rappelé à toute personne les articles de loi suivants : code pénal art. R.632-1(V) et code pénal art. R.635- 8(V).
- Il est interdit de stationner sur les chemins ruraux de promenade afin de laisser le passage aux promeneurs et aux engins agricoles.
- Ne pas stationner de façon sauvage sur les espaces communaux afin que les piétons, notamment les enfants, puissent être en sécurité sur ces zones.
- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses ne peuvent être effectués que les jours ouvrables : 8H30 à 12H et 14H30 à 19H30 - les samedis : de 9H à 12H et de 15H à 19H - les dimanches et jours fériés : 10H à 12H

● Matinées citoyennes & décoration Noël :

Une matinée citoyenne a été organisée avec le Conseil Municipal des Jeunes le 21 avril dernier, dans l'objectif de nettoyer le centre du village et d'effectuer des plantations. Après un petit déjeuner offert par la commune, plusieurs habitants sont venus participer à ces travaux : plusieurs sacs de déchets ont été collectés, les fossés, les trottoirs et les espaces verts ont été nettoyés.



Une autre matinée citoyenne a eu lieu le 8 décembre dernier à l'occasion de laquelle le centre du village a été décoré pour les fêtes de fin d'année.



La décoration du village pour les fêtes de Noël et le nettoyage du cœur du village ont été réalisés avec la coopération du Conseil Municipal des Jeunes. Nous les remercions pour leur engagement.



- Information sur les animaux :

La commune a été sollicitée par des habitants qui se plaignent d'une recrudescence de chats et chiens errants dans certains secteurs de la commune.

La municipalité rappelle quelques règles à respecter, que l'on soit incommodé par les chats et les chiens ou amoureux de ceux-ci :

- Interdiction de nourrissage de la population féline et canine errante.
- Identification des animaux domestiques.

Il est rappelé aux habitants de la commune qu'il est donc vivement conseillé de respecter la loi et de procéder à l'identification de son animal. L'identification reste le seul moyen de savoir si l'animal appartient à quelqu'un.

Nous espérons que chacun appliquera ces conseils afin d'assurer la meilleure cohabitation entre les riverains et la présence des chats et des chiens.

Infos Mairie

Urbanisme

- PLUi :

La compétence de la rédaction et la mise à jour de notre document d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme (PLU), a été transférée à la Communauté de Communes par décision des élus du Conseil Communautaire en janvier 2024. Le futur document sera un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Dans l'intervalle, notre PLU reste en vigueur, avec un sursis à statuer selon les demandes.

La compétence liée à l'urbanisme de notre territoire relève de la responsabilité de la commune.

Les travaux de réalisation du PLUi commenceront en début d'année 2025 et dureront plusieurs années, les élus municipaux seront bien évidemment impliqués, la population sera sollicitée.

- Lot d'habitations Impasse du Levant :

L'aménagement d'un lot de 5 parcelles dans l'Impasse du Levant débutera au premier semestre 2025 une fois les dernières formalités notariales terminées et l'appel d'offres des entreprises de travaux lancé.

Ecole d'Encousse



Mardi 2 juillet 2024 en fin d'après-midi la rue de l'École débordait de monde pour la cérémonie d'inauguration pour l'attribution d'un nom à l'École d'Encousse. A partir de ce jour l'École d'Encousse porte le nom : Ecole JOSEPH THIAR.

L'initiative de nommer l'école a été proposée par les enfants de l'école, accompagnés par leur équipe pédagogique.

- La rentrée :

L'école primaire de la commune a effectué une rentrée avec environ 80 élèves répartis dans 4 classes. Le projet de bilinguisme français-occitan s'est concrétisé à l'école Joseph Thiar, avec une classe de CP avec 17 élèves sur 24 qui suivent les enseignements bilingues français-occitan.



- Plantations de pommiers :

En association avec la Fédération départementale des Chasseurs du Gers, chaque classe de l'école a contribué à la plantation de pommiers sur le terrain de la Commune, près du Lavoir situé sur le chemin de randonnée de Pradère.

- Pour la 28e édition du Parlement des enfants, le thème général est : la protection des océans

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous annoncer que la classe de CM2 a été retenue dans le cadre du projet du Parlement des enfants afin de rédiger un texte de loi visant à lutter contre la pollution des océans.

Mayade et Conseil Municipal des Jeunes d'Encausse

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes à la mayade le samedi 21 septembre. Un beau moment de retrouvailles, de fête et de partage entre les jeunes, les moins jeunes et les plus âgés d'Encausse. L'équipe municipale remercie chaleureusement tous les participants qui se sont déplacés pour cet événement.

À l'occasion de la mayade a été élu le nouveau Conseil Municipal des Jeunes pour la période 2024-2026. Ils s'appellent Tom, Matthias, Clémence, Maxime, Sylvain, Chloé et sont le nouveau visage du CMJ (de gauche à droite sur la photo, en présence de M. Le Maire – 21 sept. 2024).

Bienvenue à eux et bravo !



Actions sociales

- **Association Arcolan Cologne Espace Familial et Social** : 206 route d'Ardizas 32430 Cologne, 05-62-05-13-61 ou accueil.centresocial.arcolan@gmail.com

- **Service d'aide et d'accompagnement à domicile et portage de repas à domicile** : 7 jours sur 7 contact CIAS : 05 36 03 20 54 ou ciassaad@ccbl32.fr

- **Tremplin Santé** : le CIAS propose aux habitants du territoire porteurs de pathologies chroniques des séances gratuites d'activité physique adaptée et des ateliers sur l'alimentation équilibrée. Contacter Marlène Bigard : 06-08-33-16-48



Le mot des associations

Le foyer d'animation

UN VENT DE DYNAMISME SOUFFLE SUR LE VILLAGE

Découvrez le nouveau groupe d'animation, qui promet de belles surprises pour tous les habitants.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE ET PASSIONNÉE

Constituée de bénévoles investis, chacun apportant ses compétences et sa bonne humeur: Adrien , Stéphane , Erya , Cyrille , Philippe , Léa, Arach , Jean, Agnès P , Loïc, Danie.

D'autres dates et événements sont en cours de discussion pour le 1er semestre 2025 (Loto, Tournée des fleurs, InterVillage ...) .
N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour partager avec nous vos idées, vos savoirs.

A très vite.

La pétanque

Un grand changement pour la saison 2025 !

La pétanque, en tant que telle, n'existera plus. Mais ne vous inquiétez pas, vous nous retrouverez sous l'égide du foyer d'animations, où les concours de saison reprendront comme d'habitude de mai à septembre.

A vos boules et cochonnets !



Evénements

Transhumance Encausse - Cologne



Avec grand plaisir, nous avons accueilli le départ et la bénédiction du troupeau de Pascal BIRELLO pour la traditionnelle transhumance Encausse/Cologne.



Octobre rose



Le dimanche 6 octobre 2024, près de 300 marcheurs et coureurs de tous âges, précédés par les chevaux de l'écurie d'En Sans, se sont élancés sur divers circuits parcourant les communes de Cadours et d'Encausse. Sur les parcours, deux copieux ravitaillements permettaient de reprendre des forces, et le soleil est enfin venu saluer l'arrivée de tous aux alentours de midi.

Bénévoles et sportifs, renforcés par de nouveaux participants se sont retrouvés par la suite à Cadours pour partager un repas.





Commémoration du 11 novembre



Une composition florale a été déposée à l'issue de la commémoration au monument aux morts avec un discours lus par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes. A l'issue de cet hommage, un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes aux nombreuses personnes présentes.

Agenda

- Vœux du Maire : 11 janvier 2025
- A.G. du Foyer d'Animation : 25 janvier 2025
- Bal Trad Occitan avec la compagnie La Roulotte : 15 mars 2025
- Carnaval des Ecoles 22 mars 2025
- La Gratiféria : 30 mars 2025
- Commémoration du 8 mai 2025
- Fête Locale : 13-14-15 juin 2025

D'autres dates et événements sont à venir pour le 1er semestre 2025

Etat civil 2024 à Encousse

Naissances 2024 : Il y a eu 3 naissances : Eden, Alba et Agathe

Mariage 2024 : Mathieu Benjamin Pinter et Déborah Chantal Florence Boscher le 4 mai 2024

Décès 2024 : Francois Paul Sagansan le 11 mai 2024 - Eliane Marie Jeanne Marsiglio le 24 aout 2024



Les professionnels d'Encausse

Les artisans, assistantes maternelles, commerces et services

Activités	Noms	Lieu-dit	Tél	Email	Site
Alimentation canine et féline	GARCIA David	Lardenne	06.83.05.44.84	accroc.nutrition@orange.fr	
Assistante maternelle	BARRERE Sylvie	En Sauset	06.62.65.79.86		
Assistante maternelle	RAUTUREAU Marine	Au Levant du Village	06.68.21.51.05	marine.rautureau@gmail.com	
Assistante maternelle	PETITPAS Sandra	Laborie	06.87.55.00.27		
Charpentier	KRAMER Marcel	Village	06.99.87.25.59		
Commerce de céréales	VAL DE GASCOGNE	La Boubée	05.62.65.70.30		
Elevage pur sang Lusitaniens	ROQUES Laetitia	Pradel	06.88.08.81.83		evagelroques.wixsite.com/lusitaniens
Elevage de daims guide de chasse	GUYON Cédric	Teulères	06.75.61.92.85		
Elevage d'ovins vente directe	BIRELLO Pascal		06.99.87.25.59		
Infirmière libérale	CERVANTES Françoise	Vignettes	06.35.94.16.70	infirmiere-cervante-commerce@wanadoo.fr	prof. 05.62.06.81.10
Informatique (pour etps)	MANAS Dominique	Empeyhaure	06.69.75.10.11		www.vecteur.it
Kosmic (photo, graphisme, web, design)	ROQUES Laetitia	Pradel	06.88.08.81.83		www.kosmic-ir.com
Maintenance industrielle	BARDOU MAINTENANCE INDUSTRIELLE	1852 Rte petite digue	05.62.60.20.50	depannage@bmi-maintenance-industrielle.com	https://www.bmi-maintenance-industrielle.com
Pension canine	MONGE Jérôme	Soulan de la Besque	05.62.65.77.70		
Pépinières (et maraîchages en 2025)	LESPINASSE Pamela	Encausse	06.08.68.72.77	contact@lespinasse-pepiniere.fr	
Photographe	PERANI Philippe	Laborie	06.70.57.90.84	https://phil-perani-photographie.fr	
Plomberie - chauffage	BOULET Fabien	Laborie	06.09.12.30.06	sarlboulet@wanadoo.fr	
Prothésiste ongulaire & coiffure à domicile	Lemon Nails		07.80.32.66.42		Instagram : lemonnails2021 Facebook : LemonNail
Caps Secrétariat et Coaching	DAUGA Anastasia	En Guillot	06.77.56.08.15		
Services aux cultures	PEDRICO Jean Philippe	A Plaisance	06.16.13.27.65		
Terrassement auto entrepreneur	BARRERE Alain	En Sauset	06.81.83.02.21		
Terrassement, assainissement	LOISEL Antony	Ste Agathe	06.30.98.55.43	a.loisel@gmail.com	
VDV services 32, électricité générale, terrassement, bricolage	VAN DE VONDELLE Laurent		06.87.36.19.28		
Disquaire	EURL FRAGGLE ROCK MUSIC / DISQUAIROLOGUE	549 Route de Monbrun	06.87.80.75.39	info@disquairologue.com	www.disquairologue.com



ADRESSES

Services Associatifs de la Commune :

Foyer d'Animation : 07.78.26.70.95 (Danie)

APE (association des parents d'élèves) :

- Président M. PRUD'HOMME Onésime 06.49.31.89.19
- Délégué parent d'élèves : M. VIGUIE Fabien 06.83.68.57.73

Services Administratifs :

Informations Communauté de Communes Bastide de Lomagne CCBL : 05.62.06.84.67

Ecole d'ENCAUSSE : 05.62.65.74.94

ALAE Encausse : 05.62.05.20.47

Ecole /ALAE Monbrun : 05.62.65.72.62 /05.62.06.64.79

ARCOLAN : 05.62.05.13.61

Centre de loisirs de Cologne : 05.62.06.74.78

Numéro Vert Social du Gers : 0800.32.31.30



Services Techniques :

Les eaux de la Barousse : 05.62.62.55.99

Ordures ménagères (SITCOM) : 05.62.06.76.68

ENEDIS Dépannage : 09.726.750.32.